

Salma El hajj

Résumé de synthèse

Chapitre II du livre de Philippe Braud

Travail soumis au Professeure Noomane Raboudi
dans le cadre du cours de l'introduction à la politique
(POL 1501B)

Université d'Ottawa

31 Octobre 2019

Deuxième partie: Histoire

Le livre de Philippe Braud, du chapitre II, traite sur les différentes notions de ce qui constitue un État. Braud amène des éléments philosophique, politique, de plus qu'historique de d'autres historiens, tel que Otto Hintze et Bertand Badie. Le chapitre est divisé essentiellement en trois parties majeurs: les dynamiques concurrentielles, les processus d'institutionnalisation et la mondialisation du phénomène étatique.

Après la séparation de l'empire de Charlemagne, Otto Hintze envisage un concept qui est pour garder l'État comme ensemble: l'hommage personnel. Alors que ce concept s'oppose à notre idée d'un État moderne, cela ouvre l'opportunité à monopoliser la violence légitime, pour la rendre éventuellement un double processus de concurrence d'institutionnalisation.

Hintze explique que «les membres d'un ordre guerrier » (Braud,105) sont là pour soutenir un et l'autre. Toute rivalité entre deux hommes libres est interdite.

La construction de l'État implique quelques dynamiques concurrentielles. La première est d'y imposer un double monopole à ses rivaux. C'est-à-dire, pouvoir appliquer un droit et de le craindre par tous. Un deuxième est le pouvoir symbolique. Entre États, il est normal de faire compétition en ce qui implique la force d'arme, la puissance de la monnaie, etc.

Alors que la lutte pour dominer l'armée, l'économie et les symboles représentatifs apparaissent stratégiques, elle requit beaucoup d'effort pendant plusieurs années sans être toujours

indépendante. Il se trouve deux phases majeures qui pourraient prédéterminer le succès de lutte d'un État.

La première est la prééminence du processus de monopolisation intérieure. L'effet de surpasser ses rivaux avec plus de biens. La deuxième serait la prédominance des guerres entre pays constitués et les affrontements extérieurs.

Dans le passé, les rois de France rapportaient un revenu respectable en obtenant des terres ou parfois des provinces en entières. Ils abordent certaines habitudes, par exemple, «doter les fils cadets, comme droit coutumier » (Braud, 111), pour assurer leur sécurité dans le domaine de la richesse, on a établi une loi appelée « loi fondamentale du Royaume», pour éviter l'affaiblissement des revenus des terres.

L'État occidental était bel et bien contre l'idée de deux puissances universellement symbolique: le pape et l'empereur. Les empereurs voulaient toujours entreprendre une « suprématie sur les monarques, princes, et seigneurs de la chrétienté » (Braud, 117). Ils considèrent comment les monarques n'ont jamais essayé de faire attention aux autres.

Mais, ces idées fûts rejetés par les législatistes français, lorsqu'ils leur affirment que le roi sera le seul empereur de son royaume. Et c'est lorsque cela a débuté des tensions symboliques.

L'État moderne a subi pendant une longue période de temps, une différenciation entre la centralisation politique et juridique. Ce qui a conduit éventuellement à l'État constitutionnel et bureaucratique contemporaine. D'une manière, elle émit la mauvaise idée que la structure étatique n'est qu'une place qui est pour le combat du pouvoir. Mais, Max Weber a cependant

adressé la « dynamique fantastique du système de pouvoir qu'on appelle État». Ainsi, à fur et à mesure que la construction d'un centre politique agrandi avec ces institutions politiques et administratives, «les luttes politiques demeurent plus intenses » (Braud, 120).

Ce n'est qu'à ce que les révolutions françaises, anglaises et américaines se manifestent, qu'on voit un changement dans «l'ensemble des États occidentaux contemporains» (Braud, 121).

Dans les royaumes du Moyen Âge, le roi était en fait déterminé à hausser son statut public. C'est alors qu'on s'aperçoit de l'évolution institutionnelle à l'État contemporain.

La sociologie historique, dans les destins absolutistes et démocratiques, a pour but d'analyser les plus grands influenceurs économiques, culturels et géopolitiques.

Alors qu'aujourd'hui nous parlons de quatre-vingt-quatre sièges à l'ONU, et de multiples acteurs très différents - c'est leurs apparences communes, comme la population, la superficie et autres qui font d'eux un centre politique organisé. Il est aussi indéniable que les notions d'États ont progressé durant les multiples trajectoires de l'histoire. Cependant, la question demeure encore un mystère en essayant de deviner si l'État reste assez pertinent pour se manifester en forme politique universelle.

Pour une raison ou une autre, la forme étatique contemporaine finie presque toujours en dette, lorsqu'elle suit le modèle occidental. C'est alors que les pays indépendants, comme l'Asie ou du Proche-Orient sont inspirés des quelques « méthodes à favoriser le triomphe d'hégémonie» (Braud, 134) et ont créé un État moderne. On trouve en fait trois processus qui favorisent

l'expansion contemporaine de l'État. Le premier est l'importation délibérée. Au IX^e et XX^e siècle, l'Empire ottoman et du Japon ont fait le monde tourner vers leur côté pour en emprunter leurs moyens de puissances.

Le deuxième est l'héritage colonial. La majorité des États contemporains venant de l'Amérique latine, l'Afrique et d'Asie, « furent contrôlés par une puissance Européenne » (Braud, 140).

Il faut comprendre que l'Europe causa des problèmes sur les frontières, où ils négligèrent les réalités ethnoculturelles ou historiques de la terre des peuples qu'ils ont colonisées.

Même après la décolonisation, celle-ci a laissé de petits États en partie un peu partout. Leurs indépendances ne suffirent, le malaise était encore là en vivant avec le modèle d'État uniforme.

Et enfin, le troisième est l'instrumentalisation révolutionnaire. Les révolutions de l'URSS et de la Chine ont fondé un nouveau type d'État où les dirigeants s'assurent de contrôler le pouvoir sur tous. C'est alors que ça créer une société communiste et une « dictature du prolétariat » « en essayant d'éliminer les classes sociales exploiteuses et créer les conditions matérielles du passage au communisme » (Braud, 147).

L'auteur a fait le point que chaque État a tendance à suivre le même sorte de trajectoire historique, mais qui détient jamais les mêmes réalités. C'est alors que Braud argumente les différentes couches à une perception étatique. Sa première analyse est celle des effets structurants d'analogies formelles. Chaque État a bien ces différences, mais une réalité commune est le statut institutionnel et juridique. Il explique de plus les États avec le même langage

juridique commun, que les résolutions des problèmes ne devraient créer de tension entre les deux côtés. L'enjeu se trouve par ailleurs dans l'ignorance de la réalité et des traitements inégaux du peuple. C'est ce qui arrive lorsque les États entreprennent la même idéologie et manière de pensée: le désordre.

La deuxième sont les coûts d'une occidentalisation de façade. Bertrand Badie explique «les effets déstabilisateurs du modèle étatique occidental» (Braud, 152). Lorsque ces États sont possédés par la puissance Européenne qui n'a aucune idée de la culture ou du style de vie des peuples, il est facile d'être «confronté par des défis redoutables » (Brauc, 153) et de perdre ses valeurs dans la perspective d'un autre.

Pour conclure, toute organisme vivant sous l'État bureaucratique d'une société peut être alimenter, de plus qu'influencer par d'autres traditions culturelles. Cela étant dit, parfois ces traditions descendus sont rejeter, favoriser ou réimplanter des tensions intérieurs. Il faudra donc savoir si le problème s'y trouve « seulement dans le symptôme d'une recombinaison sociopolitique, ou à cause d'une forme d'implosion du système d'organisation tout entier» (Braud, 154).

Bibliographie

Braud, P. (2004). *Penser l'État*, Paris, édition du Seuil